



Geneviève BLANC
Conseillère Générale
du Canton d'Anduze

Hôtel du Département
30044 Nîmes cedex 9
Tél : 04.66.76.76.65

FORUM CANTONAL SUR LES ENERGIES LOCALES **JEUDI 18 AVRIL 2012**

Compte-Rendu

Intervenants : Geneviève Blanc, Conseillère générale, Jacqueline Balvet, Intervenante associative, Simon Cossus, Enercoop LR, Antoine Carlin, CIVAM Vidourle, Pierre Philipon et Christian Mercier, Coop de Sommières, Jérôme Lerasle, Point Info Energie - CAUE

Geneviève Blanc, conseillère générale du canton d'Anduze accueille les participants. Elle remercie les personnes ressources et les personnes chargées d'animer la réunion.

Elle rappelle la démarche qu'elle a engagée dans le cadre de son mandat de conseillère générale qui consiste à promouvoir la possibilité pour tous, élus et citoyens, de participer aux choix et aux orientations politiques départementales et d'apporter sa contribution à la politique locale. En raison de la période électorale, Geneviève Blanc indique qu'elle ne fera pas de bilan de son mandat électoral de conseillère générale mais qu'un point sur son action se fera à l'automne.

Elle explique le déroulé de la réunion : présentation des intervenants suivie de questions puis travail en ateliers.

En préambule, Geneviève Blanc présente les conclusions du dernier forum cantonal sur les Energies qui s'est tenu en Avril 2011 et résume les enjeux liés à la question énergétique. L'organisation de cette seconde réunion est une suite au précédent forum. Elle doit permettre de poursuivre la démarche déjà initiée et dégager des pistes concrètes d'actions locales et des acteurs potentiels pour y travailler.

Introduction au thème retenu « Les énergies locales »

L'énergie est une question essentielle pour notre avenir. Elle nous interpelle directement sur la société que nous voulons pour demain alors que les ressources fossiles qui représentent aujourd'hui 85 % de nos sources d'énergie sont limitées et seront bientôt épuisées. La question énergétique pèse de plus en plus lourd sur les

ménages à tel point que dans certains logements, les charges sont plus importantes que les loyers. C'est donc plus d'efficacité dans la production et plus de sobriété dans la consommation qu'il faut rechercher. Des politiques doivent être mises en place pour y parvenir et remplacer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables (cf. scénario de l'association Négawatt - www.negawatt.org).

La première urgence – sociale et environnementale – est celle des économies d'énergie. Il s'agit avant tout de maîtriser les consommations, par exemple en isolant les bâtiments, et parallèlement changer de comportements ! Il ne sert à rien de produire, même avec des énergies renouvelables, si l'on continue à vivre dans des « passoires » énergétiques et à sur-consommer. Il faut informer, faire comprendre, expérimenter.

Face aux dangers que représentent le nucléaire et le gaz de schiste, des ressources à durée limitée dans le temps (bois, soleil thermique, soleil photovoltaïque, éolien, géothermie) sont des énergies renouvelables qui doivent se combiner pour représenter une alternative énergétique. Cependant, si elles sont d'ordre collectif, pour être acceptées, elles nécessitent, en préalable, une concertation des populations. Par ailleurs, il s'agit d'être innovant dans les formes de gestion.

Le dernier forum cantonal a permis de repérer certains besoins :

- Une meilleure information des aides existantes pour l'amélioration de l'habitat en vue de baisser la facture énergétique.
- Une politique d'aide locale à rechercher pour aider les particuliers à faire le pas d'un équipement différent.
- Un diagnostic local des besoins et des potentiels, pour envisager les marges de progrès en termes d'économies d'énergie et les possibilités de production et de filières à mettre en place.

Ces besoins interpellent les collectivités locales qui doivent participer à cette réflexion. Elles disposent pour cela d'outils tel que le Plan climat énergie territorial (PCET) qui sera obligatoire en Décembre 2012 pour les EPCI de plus de 50 000 habitants. Mais selon l'échelle de la commune ou de l'EPCI, le PCET est difficile à mettre en oeuvre aujourd'hui. C'est le cas de la Communauté de Communes Autour d'Anduze (2C2A).

Pour réduire la consommation des collectivités et s'engager vers une « transition énergétique », des pistes concrètes existent. Par exemple, la rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 2 000 habitants est fortement aidée en ce moment. Autre exemple, la mise en place de Bus Cyclistes. Ce projet, qui ne nécessite pas forcément d'étude en amont ni de gros moyens financiers, peut constituer une alternative aux trajets quotidiens école et/ou travail.

Sans étude préalable, il est également possible de s'inspirer d'expériences déjà réalisées qui ont capitalisé un certain savoir et notamment celles réalisées dans notre région.

Les expériences présentées par les différents intervenants montrent comment se structurer pour monter et financer un projet.

Présentation des intervenants et débat

Précision

Aujourd'hui, la circulation de la marchandise « électricité » a comme spécificité de ne pas pouvoir être stockée facilement. Beaucoup d'énergie se perd dans les transports et il faut en tenir compte. La logique voudrait que l'on réfléchisse à des productions plus localisées, « près de chez soi », sans gaspiller et en fonction de ses besoins.

ENERCOOP est un fournisseur d'électricité. L'ouverture du marché par l'Europe lui a donné l'opportunité de redonner « la main » aux citoyens. Créée en 2005 sous forme de SCIC, cette structure coopérative indépendante assure différentes opérations. Les citoyens sont associés aux processus de décision et aux actions menées pour réduire leur consommation d'énergie.

Enercoop LR (Montpellier – <http://www.enercoop-languedoc.fr>) récemment transformée en SCIC est utilisée pour des projets cohérents et partagée par tous. Elle réinvestit ses bénéfices au profit des énergies renouvelables et de la maîtrise de la consommation et place l'intérêt général au dessus de l'intérêt particulier. Enercoop a une démarche écologique et replace l'argent au service de l'homme et non pas l'inverse. Elle établit un lien direct entre le producteur et le consommateur. Le transport de l'électricité étant assuré par ERDF, Enercoop lui reverse un certain pourcentage (25 %). La distribution quant à elle appartient aux collectivités et est gérée par ERDF.

CIVAM Vidourle (<http://www.civamgard.fr/groupe-civam-vidourle.php>)

Depuis 2002, le CIVAM Vidourle mène des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de projets collectifs participant au développement durable et à la promotion du patrimoine local. Tous les thèmes sont traités : éco-matériaux, gestion de l'eau, énergie. Les activités du CIVAM l'ont également amené à travailler sur la question du photovoltaïque. Il a engagé une démarche de réflexion collective pour impulser la création d'une coopérative photovoltaïque. Pour faire baisser les prix des équipements, le CIVAM a animé des groupes de travail sur les groupements d'achats.

Dans le domaine de l'éco-habitat, le CIVAM accompagne également des agriculteurs dans la production et l'utilisation de différentes cultures (paille, chanvre). L'objectif étant que les producteurs puissent transformer et commercialiser eux-mêmes leurs matériaux.

Avec une association de Quissac, le CIVAM Vidourle a aussi participé à la mise en place d'un projet Carapate (Pedibus) pour accompagner les enfants à l'école à vélo ou pied. Le travail a commencé il y a 2 ans. Le projet sera présenté le 23 juin prochain, au salon de l'éco-mobilité en milieu rural.

COOP DE SOMMIERES – Centrale Photovoltaïque

Les intervenants de cette structure se sont interrogés sur la façon dont les villes, en particulier, allaient réagir face à la raréfaction des énergies notamment dans le domaine de l'éclairage public. Pour eux, la question énergétique doit sortir de l'économie de marché pour aller vers l'économie sociale et solidaire. Cela pose la question de savoir quelle type de société l'on veut pour demain. Afin de pouvoir maîtriser nos choix, l'organisation de l'économie doit être l'affaire de tous à travers des structures de type SCIC, où collectivités territoriales et citoyens sont représentés. Pour tendre vers une société plus économe en énergie, il est indispensable de sortir de la logique mercantile. Cela devient un impératif d'autant que les énergies carbonées s'épuisent et qu'il est urgent de se mobiliser pour trouver des solutions.

L'expérience de la coopérative de Sommières est une expérience de production locale collective. Les panneaux sont installés sur une toiture qui appartient à la Biocoop sur une surface de 100 m² ce qui représente une production de 20 000 kilowatt/h par an en moyenne. L'électricité produite couvre la moitié des besoins domestiques des coopérateurs. Le surplus est vendu à EDF avec une obligation d'achat. Cela a permis de payer l'installation qui a été financée en 2 ans. La trésorerie fonctionnant plutôt bien, la structure va pouvoir investir dans d'autres projets.

La cave coopérative de Massillargues-Atuech dispose également d'une installation photovoltaïque. Elle vend aussi de l'électricité à EDF. Le Président de la cave fait remarquer que d'un côté sa cave produit une énergie propre alors que de l'autre, la consommation en gazoil des agriculteurs a augmenté. Pour lui, la situation est paradoxale car la cave consomme en définitive plus de gazoil que d'électricité. Il souhaiterait que l'énergie produite par la centrale photovoltaïque de sa cave alimente les tracteurs du futur. L'enjeu est important et une réflexion sur ce sujet devrait être engagée.

Le CIVAM indique que souvent les gens confondent le réseau ERDF qui distribue l'électricité et EDF qui fournit et achète également de l'électricité. Pour les pratiques agricoles, ce n'est pas contradictoire et les coopérateurs de la cave peuvent enclencher une démarche sur leurs pratiques et le fonctionnement de leurs outils. L'agriculture bio est assez énergivore de par le travail du sol. Mais, une auto-production de carburant est envisageable.

POINT INFO ENERGIE - CAUE

Le point info énergie du CAUE se charge de donner de l'information au particulier en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables. C'est un réseau d'information neutre, gratuit et indépendant impulsé par l'ADEME en 2000. Plusieurs points existent en France. Financièrement, le fonctionnement de tous les points énergie est inférieur à une campagne de communication EDF.

Restitution des ateliers

Le travail a été réparti en 3 groupes selon 3 axes : *Production locale individuelle*, *Production locale collective*, *Consommation*, quelques questions servant de « guide » :

- que faut-il privilégier ?
- préciser les pistes projets
- quelles idées concrètes pour les réaliser ?
- et qui est intéressé pour poursuivre le travail ?

Synthèse des travaux

Production locale individuelle

Le petit éolien couplé à du photovoltaïque semble une bonne piste pour les particuliers. Pour les agriculteurs, il faudrait aller vers du moyen éolien. La pose d'une éolienne revient à 20 k€ environ et des associations proposent des formations (association Tripalium).

Par ailleurs, il faudrait :

- avoir une approche collective de l'individuel,
- disposer de sa propre autonomie énergétique.

L'achat groupé de matériel devrait être privilégié (ex. APPER pour le thermique). La filière bois devrait être développée. Un partage des expériences en répertoriant des installations qui pourraient être visitées, serait un outil de développement des installations.

Production locale collective

La récupération des huiles (resto, collectivités, collèges) pour les utiliser comme carburant est à rechercher. Cela existe déjà (association Huile Ethique (?) en Ardèche) mais une production locale est à privilégier.

Pour la production énergétique, le photovoltaïque est le plus simple aujourd'hui techniquement, financièrement et administrativement. En individuel cela nécessite quand même des fonds importants d'où la nécessité d'utiliser des structures d'investissements citoyens qui existent type « énergie partagée ».

Une SCIC est en cours de constitution sur la région LR pour du conseil et de la formation dans l'habitat individuel et collectif afin de diminuer les consommations d'énergie. Cette SCIC va travailler sur le solaire thermique en Catalogne.

Un projet d'installation photovoltaïque existe sur l'ancienne mine de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille (4 hectares). Il s'agit d'un projet ambitieux qui n'a pas encore vu le jour suite à des dispositions gouvernementales défavorables (2010-2011). La question se pose de savoir si ENERCOOP pourrait aider à ce type de réalisation. Il s'agit là d'un gros projet d'entreprise qui pourrait peut-être voir le jour en devenant participatif – citoyens, collectivités -.

Les résidus peuvent être une autre source de production à utiliser pour faire de l'énergie. A titre d'exemple, la commune de Meunet en Bretagne avec ses réseaux de chaleur va assurer son indépendance énergétique d'ici 2020. C'est un projet réfléchi et global d'utilisation de la biomasse.

Consommation

Principe premier : consommer moins, c'est plus d'efficacité. Pistes à privilégier : on pourrait moins consommer en généralisant l'utilisation d'appareils ménagers manuels ! On constate que dans les structures publiques (crèches et les maisons de retraite), l'éclairage est utilisé de façon abusive. Des normes sont-elles imposées et si oui, par quelle réglementation ? Il faudrait chercher de l'information à ce sujet dans les services publics (point info énergie). Il est important de résister à chaque niveau en cherchant des conseils appropriés par rapport à des normes de sécurité et non par rapport à des normes de confort. Autre constat, trop de nouvelles maisons sont construites avec le tout électrique (volets, portail). Que se passerait-il en cas de pannes électriques prolongées ?

Il faudrait privilégier, notamment pour des questions de sécurité routière, moins d'éclairage public et, pourquoi pas, faire un test sur les 8 communes de la Communauté de communes Autour d'Anduze. Ce test pourrait se faire en concertation avec les habitants ; même chose pour les éclairages de Noël.

L'éducation à l'environnement devrait être dispensée dans les écoles afin que les enfants expliquent aux parents ce qu'ils doivent faire en matière d'économie d'énergie. Autre point sensible, le chauffage qui est très énergivore. La géothermie pourrait être une solution mais elle est liée aux politiques publiques et l'investissement est important.

Dans le domaine des transports, des « abri-stop » pourraient être mis en place dans les communes avec un système d'inscription au préalable.

Afin qu'ils soient visibles par la population, les horaires d'EDGARD devraient être affichés dans les abri-bus.

Conclusion et perspectives

La préconisation d'une approche collective de l'individuel se traduisant par la multiplication des installations a été mise en avant. S'agissant des projets collectifs, celui de la mine de Saint-Sébastien est à approfondir, en parallèle avec d'autres pistes comme celle de la coop de Sommières.

L'approche globale de la démarche est intéressante car les économies vont avec la production. Il existe une grosse préoccupation autour de la consommation énergétique (éclairage) des bâtiments avec une forte demande de conseils pour une réorientation énergétique.